

Mata'Utu, le 26 janvier 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La consommation des ménages à Wallis-et-Futuna

L'IEOM vient de publier une note expresse sur la consommation des ménages à Wallis-et-Futuna, celle-ci est téléchargeable sur le site de l'IEOM : www.ieom.fr/wallis-et-futuna/.

De cette étude ressortent les éléments suivants :

- **Plusieurs facteurs ont favorisé le développement d'une culture consumériste à Wallis-et-Futuna :** les mouvements migratoires, qui constituent une caractéristique démographique du Territoire depuis son passage au statut de TOM en 1961 et ont influé constamment sur le mode de vie local ; la modification de la structure des ménages, qui comptent en moyenne quatre individus en 2013 contre sept en 1976, avec pour conséquence une augmentation du nombre de foyers à équiper et une évolution de la manière de consommer ; enfin la monétarisation des ressources des ménages qui grâce au développement de l'emploi salarié, a eu pour effet de modifier de manière significative les usages de consommation.
- **Les habitudes alimentaires ont connu une évolution très rapide au cours des cinquante dernières années :** les produits alimentaires les plus consommés de nos jours sont le riz, la farine, la viande et les boissons alors qu'ils n'étaient que très peu importés en 1976. Associés à une sédentarisation des modes de vie, les changements rapides des habitudes alimentaires ont eu, à l'instar de ce qui est observé dans le monde aujourd'hui, un impact sensible sur la santé des personnes.
- **L'autoconsommation demeure importante :** plus de 80 % de la consommation des productions locales (ignames, taros, bananes, fruits à pain, poissons, porcs, etc.) en relève. Valorisée au prix de marché, l'autoconsommation alimentaire par ménage est en moyenne supérieure à la dépense monétaire alimentaire stricte (hors alcool et tabac). L'autoconsommation demeure par ailleurs un facteur important de réduction des inégalités sociales.
- **Aujourd'hui, la consommation des ménages et son développement sont ralentis :** par des prix structurellement élevés sur l'archipel (ils sont 1,81 fois supérieur à la moyenne mondiale, conséquence de la forte dépendance aux importations du Territoire, de son isolement et de la taille restreinte du marché local) ; par une offre commerciale limitée (le faible tissu d'entreprises présent conduit à une situation d'oligopoles peu concurrentielle) ; par une offre de biens et services locaux insuffisante (cette situation place Wallis-et-Futuna dans une situation de forte dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur).
- **Le financement bancaire des particuliers connaît une évolution relativement dynamique, mais limitée :** il se limite au crédit à la consommation, depuis que l'AFD a suspendu son dispositif de prêt à l'habitat en 2004, en raison du nombre élevé d'impayés. Le contexte local reste sur le plan juridique peu favorable à un développement de l'offre de crédit. L'institution d'une sous-régie de recettes auprès du Tribunal de première instance de Mata'Utu favorisant le recouvrement de créances pourrait contribuer à dynamiser cette activité.

===

L'**Institut d'Émission d'Outre-mer**, banque centrale des collectivités d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr.

Contact presse : Guy DELAMAIRE – tél : 72.25.05 – Mél : Direction@ieom.wf